

Fiche produit_Directive Commission 96/60/CE		
Marque du fournisseur	LG	
Identifiant modèle du fournisseur	F12WD74SLIM F742J71WRS F2J*HG*	
La classe d'efficacité énergétique du modèle est déterminée conformément à l'annexe IV. Exprimée sous 'Classe d'efficacité énergétique... sur une échelle de A (plus économe) à G (moins économe)'. Lorsque ces informations sont fournies dans un tableau, elles peuvent être exprimées par d'autres moyens à condition qu'il soit évident que le classement va de A (plus économe) à G (moins économe).	B	
Lorsque les informations sont données sous forme de tableau et que certains des appareils y figurant se sont vus attribuer un « label écologique communautaire » en vertu du règlement (CEE) n° 880/92, cette dernière information peut figurer ici . Dans ce cas, la rubrique est intitulée « éco-label communautaire » et comporte la reproduction de la marque de l'éco-label (la fleur). Cette disposition ne porte pas préjudice aux exigences prévues par le système communautaire d'attribution du label écologique.	Non	
Consommation d'énergie pour un lavage, essorage et séchage, en kWh, par cycle d'exploitation complet comme défini à l'annexe I note V.	5,67	kWh /cycle
Consommation d'énergie pour un lavage et un essorage seulement, en kWh, par cycle de lavage comme défini à l'annexe I note VI.	1,02	kWh /cycle
Classe d'efficacité de lavage conformément à l'annexe IV. Exprimée sous 'Classe d'efficacité de lavage... sur une échelle de A (plus élevée) à G (plus faible)'. Cela peut être exprimé par d'autres moyens à condition qu'il soit évident que le classement va de A (plus élevé) à G (plus faible).	A	
Efficacité de l'extraction d'eau pour un cycle de lavage coton à 60 °C standard, déterminée conformément aux procédures d'essai des normes harmonisées visées à l'article 1 (2). Exprimée sous 'Eau restante après essorage ... % (en proportion du poids sec du linge)'.	53	%
Vitesse d'essorage maximale obtenue selon la définition de l'annexe I note VIII.	1200	tr/min
Capacité de lavage de l'appareil pour un cycle de lavage coton à 60 °C standard, comme défini à l'annexe I note IX.	7	kg
Capacité de séchage de l'appareil pour un cycle de séchage 'séchage coton' standard, comme défini à l'annexe I note X.	4	kg
Consommation d'eau pour un lavage, essorage et séchage, en litres, par cycle d'exploitation complet comme défini à l'annexe I note XI.	125	litres / cycle
Consommation d'eau pour un lavage et essorage seulement, en litres, par cycle de lavage coton à 60 °C standard (et essorage), déterminée conformément aux procédures d'essai des normes harmonisées visées à l'article 1 (2).	80	litres / cycle
Temps de lavage et de séchage. Durée du programme pour un cycle d'exploitation complet (lavage coton 60 °C et 'séchage coton'). Pour une capacité de lavage nominale, déterminée conformément aux procédures d'essai des normes harmonisées visées à l'article 1 (2).	703	min.
La consommation annuelle moyenne d'eau et d'électricité, égale à 200 fois les consommations exprimées aux points 5 (énergie) et 12 (eau). Elle sera exprimée comme « consommation annuelle typique d'une famille de quatre personnes qui sèche toujours dans cette lavante-séchante (200 cycles) ».	1134	kWh / an
	25000	litres / an
La consommation annuelle moyenne d'eau et d'électricité, égale à 200 fois les consommations exprimées aux points 6 (énergie) et 13 (eau). Elle sera exprimée comme « consommation annuelle typique d'une famille de quatre personnes qui ne sèche jamais dans cette lavante-séchante (200 cycles) ».	204	kWh / an
	16000	litres / an
Bruit lors des phases de lavage, d'essorage et de séchage selon le cycle de lavage standard du coton à 60 ° C et le cycle de séchage «coton sec».	57/73/57	dB(A)